

Sensibiliser et accompagner tous les formateurs et formatrices à la transition écologique

D'après l'engagement n°6 pris par le président du CNFPT en faveur de la transition écologique :

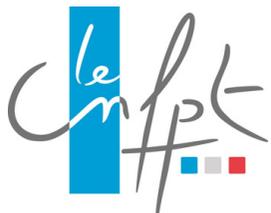
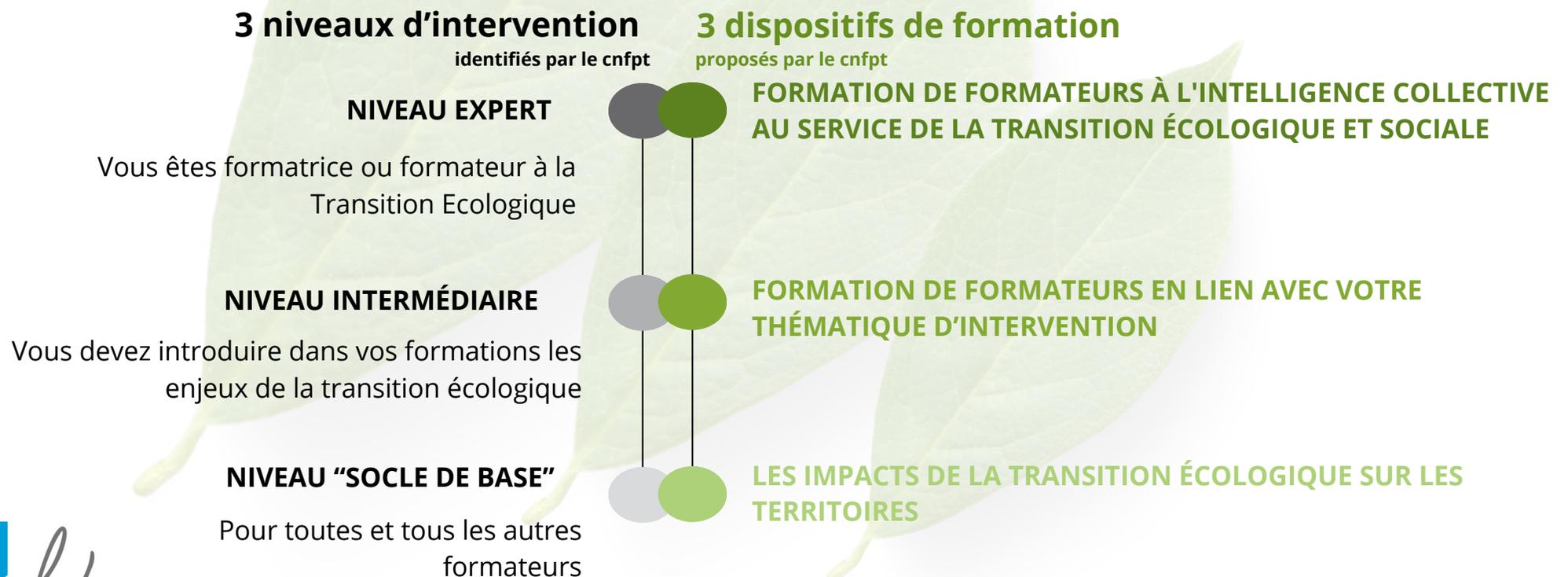
"Recruter exclusivement des intervenants formés à la transition écologique au 1er janv. 2025"

Un dispositif national de formation (ou de dispense)

Le CNFPT a identifié des attendus pour chaque type d'intervention que vous animerez. Après échange avec votre référent CNFPT, deux solutions vous sont proposées :

CAS 1- **vous êtes déjà formé** vous pouvez donc être dispensé

CAS 2- **vous n'êtes pas formé** ou souhaitez suivre l'offre du CNFPT, votre référent CNFPT vous oriente dans notre offre ci-dessous :



Dans les deux cas, et après entretien avec un de vos référents CNFPT, il vous sera transmis un questionnaire reprenant ces différentes options.